

# Réglementation CIAC : Généralités et évolutions Rôle de l'IRSN auprès des industriels

**R. Houssaye**

Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (SHFDS)  
Ministère de l'économie et des finances

et

**N. Pires**

Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques  
17 octobre 2017



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**IRSN**  
INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Faire avancer la sûreté nucléaire

# RÉGLEMENTATION CIAC: GÉNÉRALITÉS ET ÉVOLUTIONS



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques  
17 octobre 2017

**IRSN**  
INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Faire avancer la sûreté nucléaire

# Répartition des rôles relatifs à l'application de la CIAC en France



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

D. 2342-98

MINISTÈRE DES  
ARMÉES

D. 2342-99

MINISTÈRE DE  
L'INTÉRIEUR

D. 2342-100

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

D. 2342-101, D. 2342-102

**IRSN**

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

**IRSN**  
INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

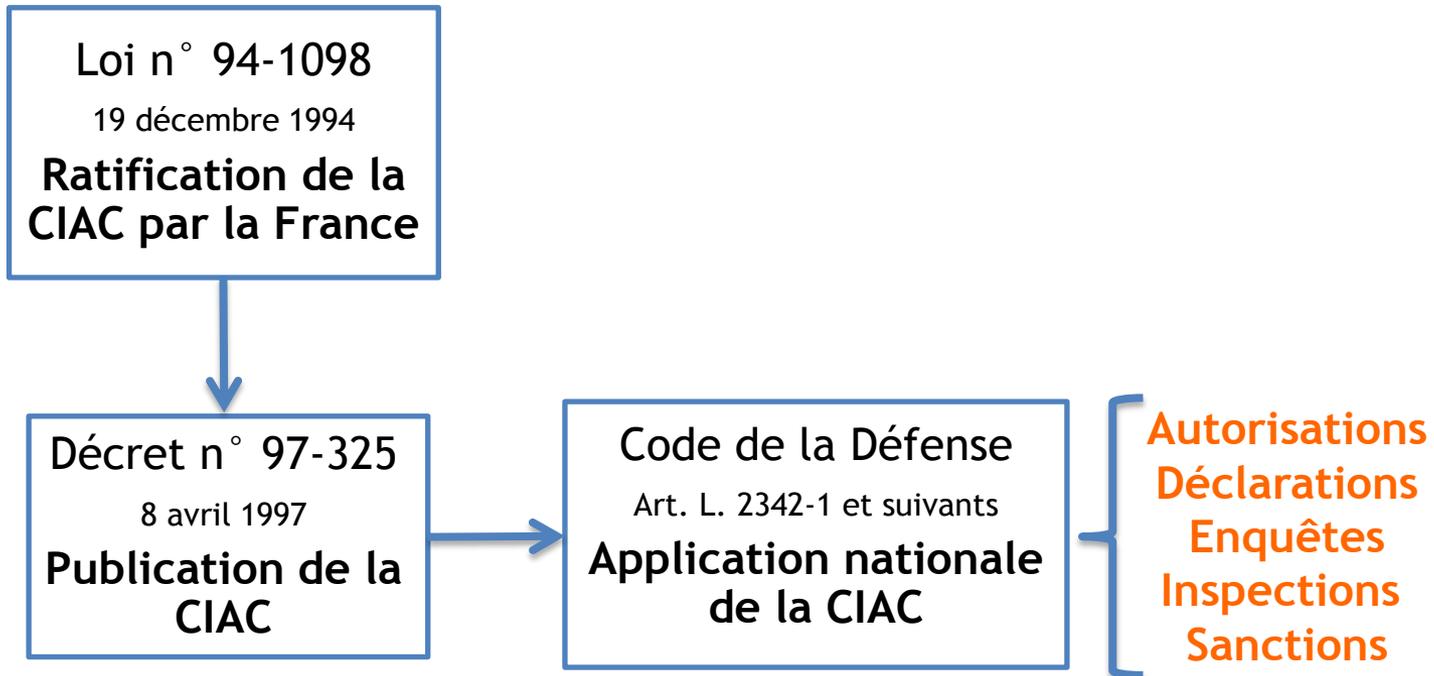
Faire avancer la sûreté nucléaire

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques  
17 octobre 2017



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

# Législation relative à l'application de la CIAC en France



# Evolution réglementaire de la CIAC :

## Quelques exemples résumés

- Arrêté du 8 mars 2001 modifié à paraître
- Système d'harmonisation SH2017 → Collaboration OIAC/OMD
- Enquêtes du ST de l'OIAC:
  - Mouvements T2 et T3
  - Synthèse par voie biologique→ réflexions vers une évolution de la CIAC
- Démarches à suivre : transferts BDU et matériels de guerre  
→ Travail IRSN/SHFDS vers une évolution française

# LE RÔLE DE L'IRSN POUR L'APPLICATION DE LA CIAC

Rôle de conseil et d'assistance auprès des industriels

Rôle d'appui technique et d'expertise auprès du ministère



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques  
17 octobre 2017

**IRSN**  
INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Faire avancer la sûreté nucléaire

# Un rôle d'appui technique du MEF

- Missions définies dans une convention avec le ministère
  - ❑ Recensement des établissements et des sites concernés
  - ❑ Conseil et assistance aux personnes soumises aux obligations de la Convention
  - ❑ Analyse et traitement des déclarations des industriels en vue de l'élaboration des déclarations destinées à l'OIAC
  - ❑ Facilitation et accompagnement des inspections de l'OIAC sur les sites industriels français
  - ❑ Analyse des dossiers d'autorisation pour les activités relatives aux produits du tableau 1
  - ❑ Préparation de réunions nationales ou internationales

# Un rôle d'assistance auprès des industriels

## Déclarations

« Suis-je concerné par la CIAC ?  
Comment dois-je remplir ma déclaration ?  
Quand et à qui dois-je envoyer ma déclaration ? »

- Un site internet pour toute information dont les manuels de déclarations  
<http://non-prolifération.irsn.fr/Pages/default.aspx>



- Un site internet pour déclarer en ligne  
<https://ioda.irsn.fr/Pages/Connexion.aspx>



- Une équipe de 7 personnes disponibles par mail ou par téléphone  
[nonprolifération@irsn.fr](mailto:nonprolifération@irsn.fr)  
01 58 35 85 24



# Un rôle d'assistance auprès des industriels

## Inspections

« Lors de l'inspection, comment est protégé mon savoir-faire industriel, la liste de mes clients ... ? »

- Notre mission en tant que représentant de l'Etat  
permettre à l'OIAC accomplir son mandat tout en permettant à l'industriel de protéger les informations confidentielles ou ses intérêts économiques et scientifiques
- Objectif des inspections
  - Vérifier l'exactitude des déclarations du site
  - Vérifier le non détournement de produits du tableau 2
  - Vérifier l'absence de produits du tableau 1 non déclarés



# Un rôle d'assistance auprès des industriels

## Inspections

- Nos moyens
  - Traduction
  - Vérification du matériel de l'équipe d'inspection
  - Veiller à ce que l'équipe d'inspection n'outrepasse ni son mandat ni les dispositions de la CIAC
  - Contrôle des informations portées à la connaissance des inspecteurs
  - Assistance permanente auprès des représentants du site
  - Négociation d'accès réglementés à certaines parties des installations
  - Veiller à ce que les inspecteurs disposent des éléments et informations permettant de mener à bien leur mission
  - ...

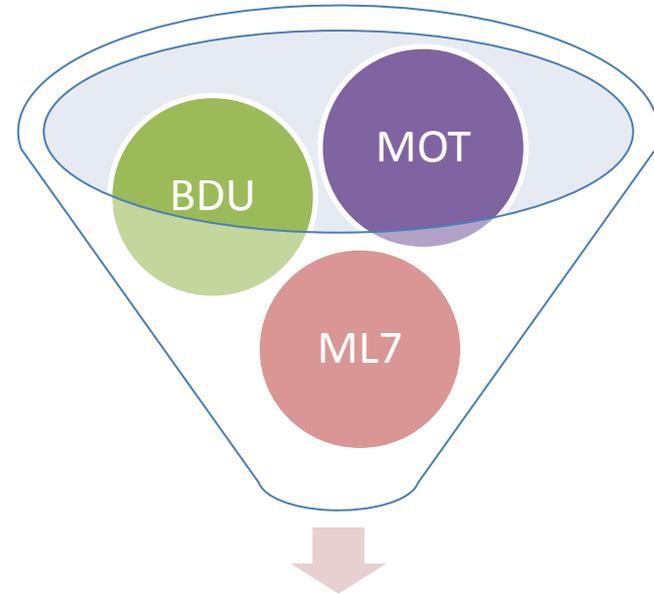


# Un rôle d'assistance auprès des industriels

## Transferts

« Quelles démarches dois-je mener pour réaliser un transfert d'un produit de la CIAC vers un autre état ? »

CIAC vs autres réglementations ?



**Aiguiller les industriels vers les autorités administratives compétentes**

MOT : Micro-organismes et toxines hautement pathogènes

BDU : Biens à double usage

ML7 : Produits liés à la défense (« Military list »)

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques

17 octobre 2017

# Ex des produits du Tableau 3 de la CIAC

Produits chimiques du tableau 3	N° CAS
Phosgène : Dichlorure de carbonyle	75-44-5
Chlorure de cyanogène	506-77-4
Cyanure d'hydrogène	74-90-8
Chloropicrine : Trichloronitrométhane	76-06-2
Oxychlorure de phosphore	10025-87-3
Trichlorure de phosphore	7719-12-2
Pentachlorure de phosphore	10026-13-8
Phosphite de triméthyle	121-45-9
Phosphite de triéthyle	122-52-1
Phosphite de diméthyle	868-85-9
Phosphite de diéthyle	762-04-9
Monochlorure de soufre	10025-67-9
Dichlorure de soufre	10545-99-0
Chlorure de thionyle	7719-09-7
Ethyl-diéthanolamine	139-87-7
Méthyl-diéthanolamine	105-59-9
Triéthanolamine	102-71-6

## Echanges de T3 en France en 2016

➡ 98% des importations/introductions

➡ >99% des exportations/expéditions

## Echanges de TEA en France en 2016

➡ 75% des importations/introductions

➡ 98% des exportations/expéditions

# Exigences de la CIAC vis-à-vis des transferts de T3

- Exportations vers les Etats non-Parties à la CIAC  
Egypte, Corée du Nord, Sud-Soudan et Israël
  - ↳ Certificat d'utilisation finale de l'État destinataire préalablement au transfert
    - Produits non utilisés à des fins interdites par la Convention
    - Absence de nouveaux transferts
    - Type, quantité de produit, utilisation(s) finale(s) et nom et adresse de l'(des) utilisateur(s) final(s)
- Déclaration récapitulative annuelle de tous les transferts effectués durant l'année écoulée (importation, exportation, expédition et introduction)

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques

17 octobre 2017



# Autres exigences pour les transferts de T3

- Tous les produits T3 sont des BDU

⇒ Application du règlement européen modifié n°428/2009 du Conseil du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

- Autorité administrative compétente

⇒ **Service des biens à double usage**

<https://www.entreprises.gouv.fr/biens-double-usage/accueil>

Direction Générale des Entreprises (DGE) –

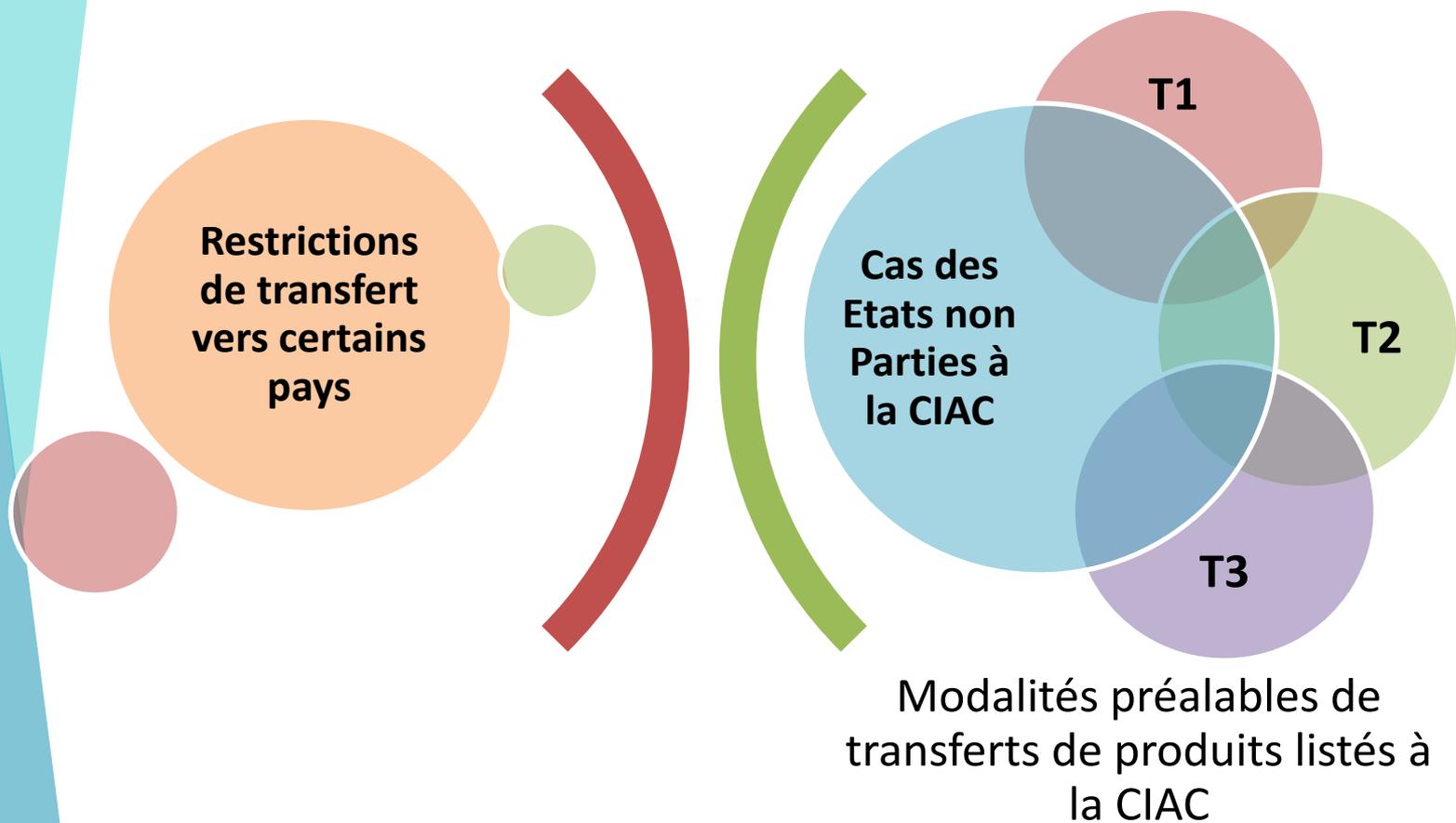
Service des Biens à Double Usage (SBDU)

BP 80001 - 67, rue Barbès – 94201 Ivry-sur-Seine Cedex

[doublusage@finances.gouv.fr](mailto:doublusage@finances.gouv.fr)



# Un rôle d'assistance auprès des industriels



➡ **Travail en cours avec les administrations concernées**  
(DGA, SBDU, ANSM, douanes)

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques  
17 octobre 2017

# Autres exigences pour les transferts

## Codes douaniers

**Correlation table between the previous version of HS 2012 and current version of HS 2017**

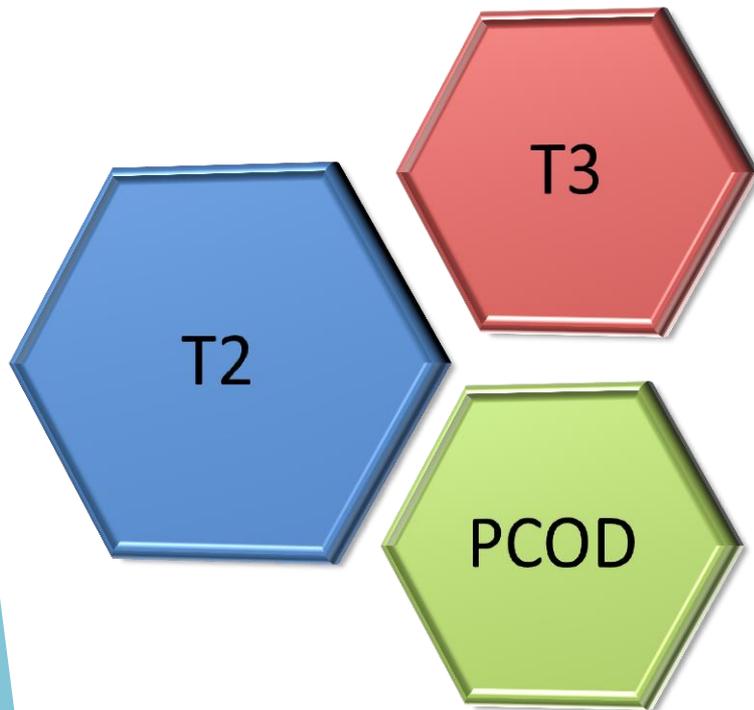
N	CAS	Chemical Name	Schedule	HS 2012	HS 2017
1.	170836-68-7	Mixture of (5-ethyl-2-methyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)methyl methyl methylphosphonate (CAS RN 41203-81-0) and Bis[(5-Ethyl-2-methyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)methyl] methylphosphonate (CAS RN 42595-45-9)	2B04	3824.90	<b>3824.91</b>
2.	18755-43-6	Dimethyl propylphosphonate	2B04	2931.90	<b>2931.32</b>
3.	41203-81-0	(5-Ethyl-2-methyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)methyl methyl methylphosphonate	2B04	2931.90	<b>2931.36</b>
4.	42595-45-9	Bis[(5-Ethyl-2-methyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)methyl] methylphosphonate	2B04	2931.90	<b>2931.37</b>
5.	68957-94-8	2,4,6-Tripropyl-1,3,5,2,4,6-trioxatriphosphinane 2,4,6-trioxide	2B04	2931.90	<b>2931.35</b>
6.	756-79-6	Dimethyl methylphosphonate	2B04	2931.90	<b>2931.31</b>
7.	78-38-6	Diethyl ethylphosphonate	2B04	2931.90	<b>2931.33</b>
8.	84402-58-4	Methylphosphonic acid with (aminoiminomethyl)urea (1:1)	2B04	2931.90	<b>2931.38</b>
9.	84962-98-1	Sodium 3-(trihydroxysilyl)propyl methylphosphonate	2B04	2931.90	<b>2931.34</b>
10.	76-93-7	2,2-Diphenyl-2-hydroxyacetic acid	2B08	2918.19	<b>2918.17</b>
11.	4261-68-1	2-(N,N-Diisopropylamino)ethylchloride hydrochloride	2B10	2921.19	<b>2921.14</b>
12.	4584-46-7	2-(N,N-Dimethylamino)ethylchloride hydrochloride	2B10	2921.19	<b>2921.12</b>
13.	869-24-9	2-(N,N-Diethylamino)ethylchloride hydrochloride	2B10	2921.19	<b>2921.13</b>
14.	96-80-0	2-(N,N-Diisopropylamino)ethanol	2B11	2922.19	<b>2922.18</b>
15.	100-38-9	2-(N,N-Diethylamino)ethanethiol	2B12	2930.90	<b>2930.60</b>
16.	111-48-8	Bis(2-hydroxyethyl)sulfide	2B13	2930.90	<b>2930.70</b>
17.	75-44-5	Carbonyl dichloride	3A01	2812.10	<b>2812.11</b>
18.	506-77-4	Cyanogen chloride	3A02	2853.00	<b>2853.10</b>
19.	74-90-8	Hydrogen cyanide	3A03	2811.19	<b>2811.12</b>
20.	76-06-2	Trichloronitromethane	3A04	2904.90	<b>2904.91</b>
21.	10025-87-3	Phosphorus oxychloride	3B05	2812.10	<b>2812.12</b>
22.	7719-12-2	Phosphorus trichloride	3B06	2812.10	<b>2812.13</b>

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques

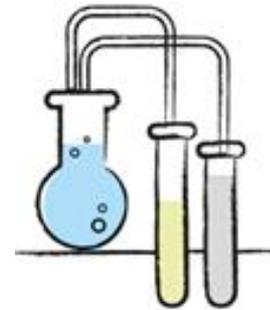
17 octobre 2017

# Evolutions scientifiques

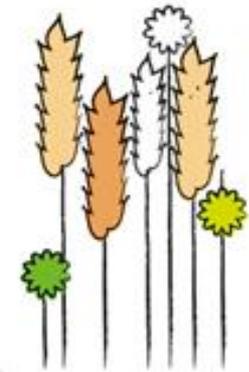
Inspections avec  
prélèvements et analyses sur site



Activités de fabrication  
soumises à déclaration



**Fabrication par réaction de synthèse chimique.**  
Vous pouvez être concerné si vous fabriquez des produits chimiques des tableaux 2 ou 3 ou des PCOD\*.

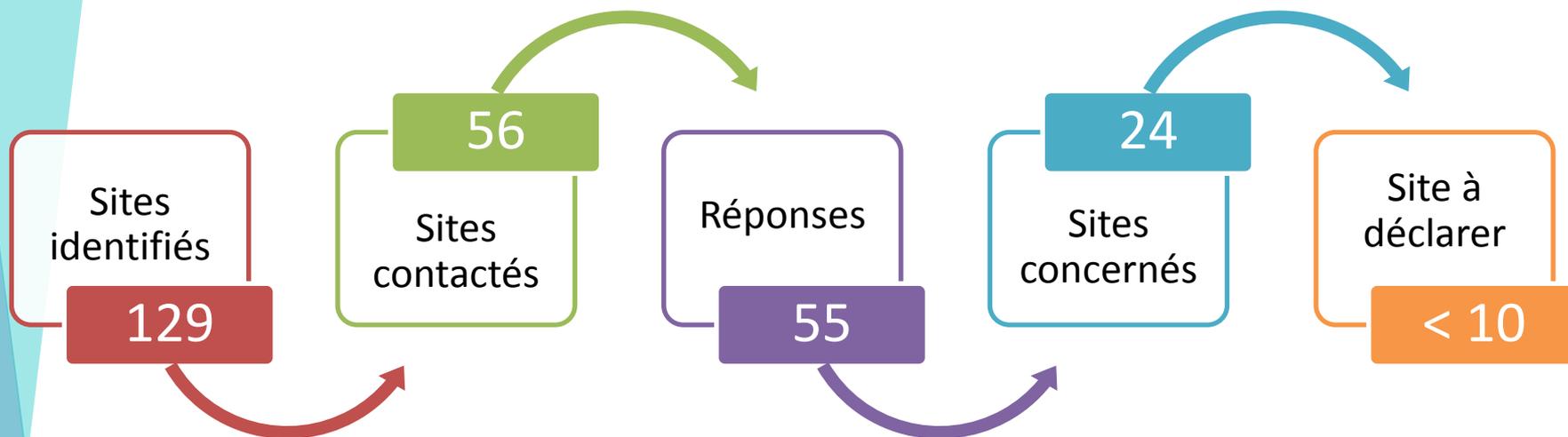


**Fabrication par voie biologique.**  
Vous pouvez être concerné si vous fabriquez des produits des tableaux 2 ou 3.



Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques  
17 octobre 2017

# Résultats de l'enquête de l'IRSN



- Défendre des exclusions de déclaration d'activités peu pertinentes vis-à-vis du but et de l'objet de la convention
  - la production de micro-organismes (virus, champignons et bactéries)
  - la production d'alcool de bouche (vin, champagne, bière spiritueux)
  - l'industrie de la panification
  - l'industrie laitière

# Merci de votre attention



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Prévenir le risque de détournement de produits et d'installations chimiques  
17 octobre 2017

**IRSN**  
INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Faire avancer la sûreté nucléaire